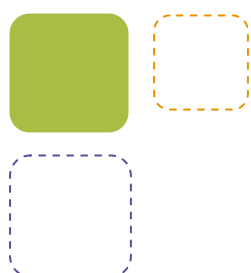




Fonds
d'expérimentation
pour la jeunesse



« *STOP DECROCHAGE* »

Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)

Porteur de Projet : *Anne WITCZAK*

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



PREAMBULE

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets **AP1 / avril 2009 – Axe 1 – Programme 7 – Dossier n°138** lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de la jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse.



GLOSSAIRE

AES	Administration Economique et Sociale
AFIJ	Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes diplômés
APB	Admission Post BAC
APEC	Association Pour l'Emploi des Cadres
BAC ES	Baccalauréat Economique et Social
BAC L	Baccalauréat Littéraire
BAC S	Baccalauréat Scientifique
BAC STG	Baccalauréat Sciences et Technologies de la Gestion
BAC STI	Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Ingénieur
BAC STL	Baccalauréat Sciences et Technologies des Laboratoires
BAC STSS	Baccalauréat Sciences et Technologies de la Santé et du Social
BAIP	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
BTS	Brevet Technicien Supérieur
CCI	Chambre de Commerce et de l'Industrie
CIDFF	Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles
CIMADE	Comité Inter Mouvements Auprès Des Evacués
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLOUS	Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
COP	Conseiller d'Orientation Psychologue
DAEU	Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires
DOSIP	Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
E3JD	Espace d'Echanges et d'Entraide des Jeunes Diplômés
ENT	Environnement Numérique de Travail
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
L1	Licence 1 ^{ère} année
MER	Mise En Relation
MLJ	Mission Locale des Jeunes
PMP	Période en Milieu Professionnel
PO	Pyrénées-Orientales
SCUIO	Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
UPVD	Université de Perpignan Via Domitia



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

DECROCHAGE UNIVERSITAIRE AP1 / avril 2009 – N°138
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : STOP DECROCHAGE
Objectifs initiaux : prévenir et lutter contre le décrochage et l'échec des étudiants inscrits en 1ère année (60 %) à l'Université de Perpignan (<i>mode préventif</i>) ; activer et proposer des solutions de rebond à ceux qui ne souhaitent plus poursuivre à l'université (<i>mode curatif</i>).
Public(s) cible(s) : 137 étudiants inscrits en première année de licence (L1) toutes filières confondues et potentiellement « décrocheurs ».
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : 4 phases principales : repérage des étudiants, diagnostic individualisé à partir d'un entretien, proposition de la prestation d'accompagnement bilan et suivi de l'accompagnement et des solutions mobilisées.
Territoire(s) d'expérimentation : Département des Pyrénées-Orientales (et plus précisément Perpignan), incluant des zones urbaines sensibles et zones rurales.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : un référent unique pour un accompagnement personnalisé auprès d'un public de décrocheurs universitaires peu pris en compte jusqu'alors.
Partenaires techniques opérationnels : Partenaires initialement visés dans la convention : AFIJ, APEC, E3JD, CIO Partenaires effectifs de l'expérimentation : AFIJ, CIO, CCI, MLJ, CMA, lycée Arago Partenaires internes à l'UPVD (initialement visés et effectifs) : enseignants et tuteurs, services à l'étudiant
Partenaires financiers (avec montants) : Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : 71 559 euros UPVD : 71 559 euros
Durée de l'expérimentation : Durée initiale : conventionnement du 01/09/2009 au 30/06/2012 Durée effective : expérimentation « terrain » c'est-à-dire passée avec le public « décrocheur » sur 2 années universitaires soit 2010-2011 et 2011-2012.
LE PORTEUR DU PROJET : Anne WITCZAK Coordination : Janine GARCIA
Nom de la structure : UPVD Type de structure : Université - Enseignement Supérieur et Recherche
L'ÉVALUATEUR DU PROJET : Hervé BLANCHARD en collaboration avec Aurore BEYAERT-DUVEREL
Nom de la structure : UPVD Type de structure : Université - Enseignement Supérieur et Recherche



Introduction	6
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	8
<i>A. Objectifs de l'expérimentation</i>	8
<i>B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)</i>	8
1. Public visé	8
2. Bénéficiaires directs	8
2.1. Statistiques descriptives	8
2.2. Analyse qualitative	10
3. Bénéficiaires indirects	11
II. Déroulement de l'expérimentation	12
<i>A. Actions mises en œuvre</i>	13
<i>B. Partenariats</i>	18
1. Partenaires opérationnels	18
2. Partenaires financiers	19
<i>C. Pilotage de l'expérimentation</i>	19
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	21
<i>A. Modélisation du dispositif expérimenté</i>	21
<i>B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif</i>	22
1. Public visé	22
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	22
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	24
4. Impacts sur la structure	26
Conclusions	28
Annexes	

La place des étudiants dans les réformes actuelles

Quelle place les étudiants occupent-ils dans les stratégies déployées par les pouvoirs publics pour accroître la visibilité des établissements d'enseignement supérieur au niveau national voire international ?

La politique de concurrence entre les universités pour faire émerger des pôles d'excellence (autonomisation des universités, Opération Campus, Initiatives d'excellence...), fers de lance de la compétitivité, s'est accompagnée d'initiatives en faveur des étudiants. Ainsi, cinq chantiers complètent la loi relative aux libertés et responsabilités des universités d'août 2007. Trois concernent les étudiants et leurs conditions de vie : le chantier « conditions de vie des étudiants », le « statut des jeunes chercheurs » et enfin, le Plan « réussite en Licence ».

L'échec est davantage marqué à l'université que dans l'ensemble de l'enseignement supérieur : 64 % des étudiants qui rentrent à l'université en sortent diplômés, contre 80 % des étudiants de l'enseignement supérieur en général. Cet échec se concentre sur la première année. 52 % des étudiants y échouent (30 % redoublent, 16 % se réorientent vers une autre filière universitaire ou changent d'études et 6 % abandonnent).

Au total, ce sont chaque année 90 000 étudiants qui quittent l'université sans diplôme. Cet échec touche plus particulièrement certaines filières, et varie selon le type de baccalauréat. Selon l'INSEE en 2009, seulement 10 % des bacheliers généraux entrés dans l'enseignement supérieur sortent sans diplôme, mais c'est le cas de 30 % des bacheliers technologiques et de 60 % des bacheliers professionnels.

Le plan pluriannuel pour la réussite en licence

En décembre 2007, Valérie Pécresse alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche présente le plan pluriannuel pour la réussite en licence issu de la concertation engagée dans le cadre du chantier "réussir en licence et lutter contre l'échec à l'université" avec la communauté universitaire au moment de la discussion sur le projet de loi relatif à l'autonomie.

Une ambition ministérielle...

76 % des étudiants en France poursuivent leurs études à l'université.

Face aux difficultés rencontrées par les étudiants en licence :

- mauvaise orientation ;
- transition délicate du secondaire vers le supérieur ;
- problème de reconnaissance du diplôme dans le secteur professionnel ;

le ministère a transmis aux universités un cahier des charges « Plan Licence » à adapter aux spécificités des différents établissements.

Les ambitions affichées par le ministère :

- en 5 ans, diviser par 2 le taux d'échec en L1 ;
- faire de la Licence un diplôme qualifiant pour la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.

La ministre chargée de l'enseignement supérieur a réaffirmé l'importance du Plan Licence en insistant notamment sur le lien entre l'allocation des moyens aux universités et la réussite du Plan Licence.

La clé de répartition des moyens va évoluer : le système San Remo/DGF est obsolète ; à présent, les moyens seront en partie alloués en fonction de la performance ainsi que du taux de réussite en licence.

...un challenge pour l'Université de Perpignan Via Domitia

Faire de la Licence un diplôme qualifiant, reconnu et prisé sur le marché du travail tant national qu'euro-péen : c'est le challenge que l'UPVD s'est fixé en mettant en œuvre son Plan Licence, déclinaison efficace des préconisations ministérielles.

...dans un bassin économique départemental peu favorable à l'insertion des jeunes

Le constat territorial révèle un chômage des jeunes élevé, un décrochage important dans le secondaire comme à l'université (thématique du Service Public pour l'Emploi Local), la présence de zones urbaines sensibles ainsi qu'une ruralité marquée. Par ailleurs, le bassin économique repose grandement sur des emplois saisonniers et de faible qualification, favorisant la précarité et le manque d'opportunités professionnelles durables.

Le projet « Stop décrochage »

Dans le cadre de l'appel à projet relatif au programme national d'expérimentations en faveur des jeunes lancé par le Haut Commissaire à la Jeunesse, l'UPVD a vu son projet d'expérimentation intitulé "Stop décrochage" sélectionné en 2009 et mis en œuvre depuis septembre 2010 de façon effective ; ce dernier correspond au premier axe visant à réduire les sorties prématurées du système de formation initiale et vient en complément du Plan Licence précité.



I - RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION

A. Objectifs de l'expérimentation

Le projet « Stop décrochage » vise un double objectif : prévenir et lutter contre le décrochage et l'échec des étudiants inscrits en 1^{ère} année (60 %) à l'Université de Perpignan (*mode préventif*) mais aussi activer et proposer des solutions de rebond à ceux qui ne souhaitent plus poursuivre à l'université (*mode curatif*). L'atteinte de ces objectifs repose notamment sur la mise en place d'un accompagnement individuel contractualisé d'orientation et/ou de réorientation et d'un accompagnement vers l'insertion professionnelle de l'étudiant. En un mot, permettre aux étudiants qui rencontrent des difficultés de retrouver les conditions de leur réussite en L1 ou bien de leur éviter une sortie sans qualification, ou sans solution adaptée. Cet accompagnement assuré par la coordinatrice de l'expérimentation et la conseillère d'orientation psychologue de la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) doit aider l'étudiant en questionnement ou en position sensible à prendre le temps de la réflexion pour identifier et exprimer ses désirs, ses intentions mais aussi cerner ses priorités, ses objectifs et ses atouts à l'égard de son parcours. Ce travail d'accompagnement est bien évidemment mené avec l'appui des enseignants-référents Licence, les tuteurs pédagogiques et les scolarités. Ce temps d'exploration et de maturation doit ainsi susciter la part active de l'étudiant dans son choix de parcours et de sa mise en œuvre. Autrement dit, quelle que soit notre intention vis-à-vis des étudiants, il ne faut pas oublier que chacun d'entre eux cherche avant tout à être reconnu comme une personne en devenir fondamentalement unique, en étroite relation avec son environnement aux caractéristiques elles-mêmes bien spécifiques. C'est en cela que notre intervention doit veiller à s'attacher à découvrir avec eux ce qui les fait douter voire se décourager mais aussi ce qui fonde leur espoir aussi minime soit-il.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Initialement, nous avons décidé de cibler uniquement les étudiants de L1 issus d'un baccalauréat professionnel (environ 70 étudiants) et/ou inscrits en filière AES (environ 80 étudiants) puis de généraliser le dispositif à l'ensemble des étudiants en première année de licence (L1) toutes filières confondues (environ 500 étudiants) et potentiellement « décrocheurs » sous réserve du renforcement des moyens humains et financiers.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

137 étudiants de licence 1^{ère} année ont été concernés par le dispositif, dont 104 ayant contractualisé l'accompagnement.

Des bacheliers généraux (ES, L, S), « normalement adaptés » aux études universitaires, peuvent se trouver en situation de « décrochage » aux côtés de bacheliers technologiques (essentiellement des bacs STG, plus représentés dans le secondaire que les autres bacs STI, STSS et STL) et, dans une moindre mesure, des bacheliers professionnels ou des titulaires du D.A.E.U (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires). La répartition sexuée diffère des enquêtes nationales, car nous notons une prédominance des filles, particulièrement sur la 2^{ème} cohorte. Par contre, nous rejoignons les tendances nationales en ce qui concerne le taux d'étudiants « en retard » et boursiers.

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public bénéficiaire de l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant du projet	AP1_axe 1 n°138		Nom de la structure porteuse de projet	UPVD		
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes	160	80	57	0	137	0
Adultes	0	0	0	0	0	0
Nombre total de bénéficiaires	160	80	57	0	137	0

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans	160	137
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur	160	137
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV	160	137
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
Sexe		
Filles		86
Garçons		51
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues	1	1
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : membres du comité de pilotage		16
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Non, aucun	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)	Départementale	Départementale
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques concernant l'annexe 1 présentée sur la page précédente :

Nous appelons « années d'expérimentation effectives » le travail de terrain directement lié aux actions proposées au public des « décrocheurs ». Toutefois, il est bien évident que l'expérimentation repose sur une coopération plus vaste. Un important travail de mise en œuvre du projet a été réalisé au sein de l'équipe de la DOSIP, plus spécialement plus spécialement par la coordonnatrice du projet rattachée au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle et la COP ainsi qu'avec les enseignants référents Licence, les scolarités, les tuteurs...

Les informations relatives au public adulte n'ont été que très partiellement renseignées, car aucune estimation chiffrée n'avait été envisagée initialement. En outre, lors de la réalisation du projet, ce public a été sollicité (enseignants référents, tuteurs, partenaires académiques et économiques), voire impacté par l'expérimentation (parents) mais pas quantifié. Aussi, nous n'avons pas recensé ces adultes dans le "nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action" et renseigné succinctement l'item "caractéristiques des adultes". Par ailleurs, il n'avait pas été prévu initialement de ratio fille/garçon dans le projet.

2.2. Analyse qualitative

Le dispositif a concerné 2 cohortes : 80 étudiants en 2010/2011 et 57 étudiants en 2011/2012. Le comité de pilotage, créé début de l'année 2011, avait validé l'entrée dans le dispositif de 80 étudiants pour chaque cohorte, mais a limité au 31 décembre 2011 le repérage des étudiants de la 2^{ème} cohorte, pour leur offrir un deuxième semestre complet d'actions et solutions potentielles. Ce sont donc au total 137 étudiants de licence 1^{ère} année qui ont été concernés par le dispositif, dont 104 ayant contractualisé l'accompagnement.

Points communs aux deux cohortes concernant le public et le comportement :

- environ 70% des étudiants « en retard » lors de leur entrée en L1 (redoublement, 1^{ère} année de BTS) et boursiers ;
- principalement issus des terminales générales et technologiques, ils ciblent en premier choix de L1 le domaine du droit, économie et gestion ou des lettres et sciences humaines ;
- perte de confiance et difficulté à se valoriser ;
- absence de stratégie : aucune préparation et réflexion sur l'orientation, ni élaboration et vérification du projet d'études ou professionnel, ni organisation et anticipation des démarches ;
- difficulté à se responsabiliser : externalisation des responsabilités de leur situation ;
- démotivation et inappétence à l'égard du parcours d'études ;
- capacité de résilience et tonus aléatoires ;
- désir d'accès à une qualification / diplôme de l'enseignement supérieur, l'emploi direct demeurant une solution ultime.

Différences pointées entre les 2 cohortes :

La surreprésentation des filles (74 %) lors de la 2^{ème} année, qui se sont souvent présentées à deux à la DOSIP est notable. D'ailleurs, la démarche volontaire a progressé : la majorité des étudiants avaient vaguement connaissance du dispositif et se présentaient avec une demande d'accompagnement. Le bouche à oreille semble avoir fonctionné et la DOSIP a bien été identifiée. D'autre part, l'attractivité du dispositif est améliorée du fait de propositions concrètes activées en lien avec nos partenaires.

Cette 2^{ème} cohorte a également fait preuve d'une bonne assiduité aux divers rendez-vous et sollicitations (actions collectives, forum..) avec une préférence marquée pour les conseils personnalisés. La sollicitation et l'implication fortes des parents sont aussi particulièrement sensibles cette année.

Les observations sur ce public ne pouvaient être dégagées que dans le cadre des entretiens diagnostics et des accompagnements personnalisés proposés dans l'expérimentation.

Dans ce cadre, l'expérimentation a apporté une meilleure appréhension des « décrocheurs » de L1, difficilement captifs en dehors de tout dispositif.

Outils de repérage des étudiants bénéficiaires de l'expérimentation :

- Nouvelle procédure de repérage actée en octobre 2010 : toute demande de réorientation ou de désinscription de la filière auprès des enseignants et de la scolarité centrale doit être obligatoirement validée par la DOSIP avec attestation. Cette nouvelle procédure doit permettre le repérage précoce du nombre d'étudiants acté en comité de pilotage (80), au plus tard à la fin du premier semestre universitaire, pour offrir un deuxième semestre complet d'actions et solutions potentielles.

- Tests de niveau lors de la première semaine de la rentrée universitaire : l'étudiant en position sensible repéré par les tuteurs et les enseignants référents est mis en relation avec la DOSIP.

Le choix d'une absence de communication autour de l'expérimentation a été volontaire, afin de ne pas introduire de biais dans l'évaluation de cette dernière et de tester en particulier l'efficacité de la nouvelle procédure de réorientation citée ci-dessus.

Toutefois, dans le cadre d'une généralisation de cette expérimentation, il serait pertinent de réaliser une information massive sur le projet via le réseau social (*Facebook de l'université*) et l'Environnement Numérique de Travail (ENT) des étudiants mais aussi sous forme de flyers récapitulant les solutions concrètes mobilisables dans le cadre de l'accompagnement bilan (PMP : Période en Milieu Professionnel, tests, appuis relais, actions avec les partenaires,...). Ces flyers seraient remis aux étudiants pendant la phase d'inscription du mois de juillet précédent l'année universitaire, mais aussi pendant la semaine de rentrée pédagogique et lors des entretiens diagnostics. Ce support d'information leur permettrait de mieux s'approprier les différentes propositions et ainsi de faire un choix réfléchi et adapté à leurs besoins et leurs attentes.

3. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects sont principalement :

- certains parents de « décrocheurs » bénéficiaires de l'expérimentation, eux-mêmes en demande de soutien et d'aide, et rassurés par l'accompagnement personnalisé contractualisé avec leurs enfants ;
- les acteurs de l'enseignement secondaire et supérieur, au travers de rencontres qui ont permis de créer des liens propices à une meilleure communication et transition entre les deux environnements ;
- les professionnels ayant accueilli des « décrocheurs » en PMP.



II – DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION

Le lancement et le développement du dispositif initialement prévus en 2009 ont finalement été opérés en 2010. En effet, le versement du budget alloué pour le lancement de l'action en 2009 n'a été effectif que le 3 février 2010. De même, le budget 2010 a été perçu pour partie le 24 juin 2010. Le travail amorcé en matière de traçabilité des fonds a poussé l'UPVD à adopter une position de principe qui consiste à ne dépenser les crédits que lorsque ces derniers sont enregistrés en recettes. De ce fait, il n'a pas été possible de recruter, dès septembre 2009, la personne en charge de ce projet. Ainsi, au départ peu d'actions ont été réalisées dans le cadre de la convention puisque les moyens financiers et humains ne permettaient pas de prendre en charge l'intégralité du projet. Le recrutement de la coordinatrice a eu lieu le 21 juillet 2010 et la prise de poste le 01 septembre 2010. Toutefois, en amont les personnels de la DOSIP, de la DEP, du SUMPPS, des scolarités, les enseignants et tuteurs pédagogiques ont constitué pendant cette période des équipes de réflexion ayant initié un nouvel état d'esprit, ce qui a permis dès 2010 la mise en place effective de l'expérimentation.

Autre conséquence de ce retard, la gestion du suivi des accompagnements a été menée en parallèle de la gestion des entrées dans le dispositif au début du second semestre pour atteindre une volumétrie d'étudiants bénéficiaires significative (137 étudiants au total). Rappelons qu'aucun objectif quantitatif concernant les bénéficiaires du dispositif n'a été indiqué dans la convention mais uniquement le nombre potentiel d'étudiants décrocheurs en L1.

Par ailleurs, une convention rédigée sur la base de l'année civile, alors que l'université fonctionne en année universitaire, constitue une contrainte forte. Elle induit une durée effective de l'expérimentation à l'université de 2 ans au lieu de 3 ans mais aussi une difficulté à faire concorder nos calendriers respectifs ; d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un projet qui porte sur la thématique du décrochage.

Le dispositif d'expérimentation a reposé sur la mise en place d'un accompagnement individuel contractualisé « orientation / réorientation formation » ou d'un accompagnement « insertion professionnelle » de l'étudiant à partir de la prise en compte globale de sa problématique. Son process est défini comme suit :

Diagnostic individualisé à partir d'un entretien

- identification de l'étudiant ;
- parcours antérieur à la L1 à l'UPVD ;
- situation actuelle (moyens financiers, logement, santé, lien social, ressources internes) ;
- obstacles majeurs à la réussite en L1 ;
- projet exprimé ;
- besoins et attentes exprimés et/ou repérés.

Si les hypothèses relatives aux risques de décrochage sont validées et/ou si le besoin d'une aide au projet (études, insertion) est exprimé, l'accompagnement est proposé.

Proposition de la prestation d'accompagnement bilan

- le bilan « orientation/réorientation formation » est proposé à l'étudiant qui demande une réorientation et/ou une aide à la construction du projet d'études ;
- le bilan « insertion professionnelle » est destiné à aider l'étudiant dans son accès à l'emploi direct ou en alternance.

Le référent va donc élaborer avec l'étudiant concerné un plan d'action visant à mobiliser les solutions les mieux adaptées aux besoins et au projet de l'étudiant.

Suivi de l'accompagnement et des solutions mobilisées

A l'issue de l'accompagnement, nous réalisons un suivi téléphonique de la situation de chaque étudiant. Il est important ici de souligner le rôle majeur d'interface et de relais assuré par le référent (coordinatrice et COP de la DOSIP), garant du parcours de l'étudiant tout au long de l'accompagnement.

Précisons aussi que la qualité du processus « Stop décrochage » implique de prendre en considération l'analyse des risques liés à sa mise en œuvre :

- non adhésion de l'étudiant à la proposition de l'accompagnement ;
- abandon de l'accompagnement ;
- difficulté d'absorption du nombre d'étudiants concernés ;
- manque de réponses adaptées dans certains cas (passerelle formation en cours d'année,...) ;
- manque de coordination entre les différents acteurs du projet (internes et externes).

La mise en œuvre et le déploiement du dispositif prennent appui sur les actions suivantes.

A. Actions mises en œuvre

Le plan d'action de la mise en œuvre du projet se décline en quatre phases : préparation et initialisation, lancement et développement, pilotage, clôture.

1. Préparation et initialisation

- *Communication du projet, mobilisation des enseignants de l'UPVD et repérage des « décrocheurs »*

Il était essentiel de présenter les finalités du projet et leurs prérogatives à l'ensemble des enseignants référents, des tuteurs pédagogiques et des services à l'étudiant afin de susciter leur vigilance sur le repérage des étudiants de L1 potentiellement décrocheurs, et d'insister sur la dimension de relais entre "étudiant et accompagnatrice/enseignant/tuteur pédagogique". En effet, les réorientations à mener impliquaient « la nécessité de renforcer la collaboration entre l'enseignant référent et/ou le responsable pédagogique et les référents de l'accompagnement, afin que les étudiants décrocheurs perçoivent la dimension de relais et de communication en interne et que les réorientations soient validées de façon concertée et objectivée. Dès le début 2010, une mobilisation forte des enseignants référents et de la DOSIP a permis d'élaborer des tests de niveau et d'envisager la mise en œuvre pour septembre. En effet, en septembre, lors de la rentrée pédagogique, ces tests ont été réalisés par les enseignants afin de procéder à la constitution des groupes bénéficiaires des séances

de tutorat pédagogique « obligatoires » ou « vivement conseillées ». Chaque tuteur s'engage à assurer la mise en relation des étudiants en position sensible et/ou en état de questionnement avec la DOSIP afin qu'ils bénéficient d'un entretien exploratoire préventif susceptible de les aider dans leur choix et/ou leur prise de décision ou tout simplement, dans le dépassement d'une situation de doute voire de blocage. A l'inverse, les étudiants reçus en entretien individuel dont le besoin de soutien est exprimé et/ou repéré sont mis en relation avec les tuteurs concernés.

En outre, nous avons mis en place une nouvelle procédure de réorientation de la filière d'inscription ou de désinscription de l'université (octobre 2010). En effet, tout étudiant en demande de réorientation ou de désinscription est systématiquement dirigé par la scolarité centrale vers la DOSIP pour un entretien individuel diagnostique et le cas échéant, pour bénéficier de la prestation d'accompagnement correspondant à ses besoins.

- *Elaboration d'outils support à l'accompagnement*

Ces outils ont été élaborés tout au long du déroulement de l'expérimentation, en fonction des besoins identifiés. Ils comprennent :

- l'attestation de réorientation (en cas de réorientation validée en concertation avec l'enseignant référent), remise à l'étudiant, à déposer à la scolarité centrale pour la rendre effective ;
- le contrat d'engagement à l'accompagnement personnalisé DOSIP/étudiant respectivement signé et mentionnant l'action préconisée (aide au projet d'études, consolidation du choix professionnel,...), l'original est placé dans le dossier de l'étudiant concerné et une copie est remise à celui-ci ;
- le tableau de veille des situations, des profils et du suivi des "décrocheurs".

2. Lancement et développement

Le lancement et le développement de l'expérimentation ont impliqué le respect des étapes suivantes : consolidation du réseau des acteurs du projet et création du comité de pilotage, mise en place d'outils complémentaires et développement des solutions rebonds au-delà des réorientations en interne.

- *Consolidation du réseau des acteurs du projet et création du comité de pilotage*

Sur la base des besoins des "décrocheurs" identifiés à ce stade, des missions et compétences des structures, ainsi que de l'implantation sur le département, une liste de partenaires a été proposée et validée par le comité interne (le porteur du projet, la coordinatrice, l'évaluateur, la responsable du BAIP et la COP). La coordinatrice a exposé le cadre du projet et le but de la sollicitation par un premier contact par mail auprès de chaque partenaire ciblé. Elle a ensuite rencontré chacun d'eux et tous ont adhéré au projet. Le réseau de partenaires initialisé a conduit à la constitution finale du comité de pilotage comprenant 16 membres : le porteur de projet, la coordinatrice, l'évaluateur, la COP, la responsable du BAIP, le coordonnateur régional du FEJ, la responsable de la scolarité centrale, 4 enseignants-chercheurs, le lycée Arago, la MLJ, l'AFIJ, la CCI, la CMA. Ce comité a eu pour missions essentielles de valider les orientations et les stratégies du projet, tout au long de son développement.

- *Mise en place d'outils complémentaires d'aide au développement du projet*
 - o Fiches de suivi des entretiens et propositions ;
 - o convention "Période en Milieu Professionnel (PMP)". Cette convention de stage spécifique à l'action « Stop décrochage » gérée par la DOSIP, d'une durée maximale de 15 jours en entreprise, a été validée par le conseil d'administration de l'UPVD en début d'année 2011. Ces PMP ont pour objectif de confronter le « décrocheur » aux exigences du métier ;
 - o fiches de liaison partenaires « académiques/économiques ». Celles-ci apportent une traçabilité des échanges et une qualité de la mise en relation ;
 - o calendrier d'actions territoriales, flyer des propositions de l'accompagnement remis à l'issue du diagnostic, carnet de route pour les forums. L'ensemble de ces outils de communication et d'information amène le « décrocheur » à mieux anticiper ses démarches, à s'y préparer et lui évite de passer à côté d'une opportunité ;
 - o tableaux de reporting ;
 - o diagramme de Gantt et tableaux de bord, pour veiller au suivi des grandes étapes de l'expérimentation et aux réajustements éventuels.

- *Développement des solutions rebonds au-delà des réorientations en interne*

Pour rappel, ce dispositif d'accueil et d'accompagnement personnalisé a pour objectif de prévenir et lutter contre le décrochage et l'échec des étudiants inscrits en 1ère année mais aussi d'activer et proposer des solutions de rebond à ceux qui envisagent de quitter l'université. Les principales solutions activées tout au long de l'expérimentation, en accord avec les demandes formulées par les « décrocheurs » et les besoins validés sont :

- o aide individualisée : elle a été privilégiée pour différentes demandes (rédaction de lettres de motivation pour candidature APB, Test comportemental performanSe[®], simulation orale de concours paramédical et social...);
- o aide collective : des ateliers de dynamisation ont été proposés tels que « Mieux se connaître pour mieux s'orienter » : test de personnalité, questionnaire d'intérêts - motivation ; « Découvrir l'offre de formation » : recherche documentaire et outil multimédia ; « Élaborer une stratégie de choix d'orientation » : aide au projet d'études – de formation professionnelle ou d'insertion (vidéo métier,...), accompagnement dans les démarches, candidature sur le portail d'admission post-bac ;
- o relais vers les partenaires externes : passerelles « BTS », apprentissage, formation professionnelle, emploi direct, service civique ou engagement associatif ;
- o actions partenariales collaboratives : mobilisation et inscription des « décrocheurs » sur les journées du tertiaire, la journée des « entretiens de l'excellence », le forum « Alt'Sup » de l'AFIJ et les journées portes ouvertes ;
- o relation aux entreprises, par l'intermédiaire de PMP ou d'échanges autour du métier (personnes ressources).

3. Pilotage

Rappelons que le pilotage de l'action s'articule autour de la mise en place de réunions de travail et de synthèse si possible mensuelles, avec les enseignants référents et les tuteurs pédagogiques, de suivi hebdomadaire entre la coordinatrice et l'évaluateur, de suivi mensuel avec le comité interne (le porteur du projet, la coordinatrice, l'évaluateur, la responsable du BAIP et la COP) et du comité de pilotage (triannuel). L'outil de planification (diagramme de Gantt) a servi à organiser ces réunions. Leurs comptes-rendus systématiques ont offert une traçabilité des points abordés et validés.

4. Clôture

La finalisation de l'expérimentation s'articule autour de trois points : l'état des situations des décrocheurs, l'évaluation et la dernière réunion du comité de pilotage.

- *Etat des situations des décrocheurs*

Celui-ci est obtenu à partir de relances par contacts téléphoniques et courriels permettant l'actualisation des situations dans les tableaux de veille. Par ailleurs, lors de ces suivis, des conseils et informations complémentaires ont été apportés.

- *Evaluation*

Elle se décline en deux axes :

- quantitatif, par l'analyse du questionnaire téléphonique ou électronique des "décrocheurs" du groupe témoin, et analyse des données des tableaux de veille fournis par la coordinatrice ;
- qualitatif, par des entretiens semi-directifs avec des "décrocheurs" bénéficiaires de l'expérimentation et des acteurs du projet, ainsi que par l'observation participante des actions partenariales.

- *Dernière réunion du comité de pilotage*

Celle-ci a fait office de bilan au 1er juin et a donné lieu à des échanges autour de l'expérimentation et de ses perspectives.

Des précisions relatives à l'annexe 2 :

- Au regard des objectifs de l'expérimentation et des modalités de mise en œuvre, les données de « ressources humaines mobilisées » et de « ressources matérielles mobilisées » ne peuvent être quantifiées de façon précise. Pour exemple dans le tableau, au « repérage des décrocheurs » est affectée une personne à temps plein (la coordinatrice). Toutefois, cette action a mobilisé également des enseignants-référents, des tuteurs, des personnels de la scolarité centrale, la COP et la chargée d'accueil et de documentation de la DOSIP. Par ailleurs, le déploiement de l'expérimentation n'a pas impliqué forcément d'achats spécifiques à chaque action. Aussi, les ressources matérielles mobilisées font l'objet d'un traitement budgétaire globalisé.

Quelques remarques concernant les actions mises en œuvre :

- L'expérimentation a permis de faire un focus sur un public qui, quoi que reçu classiquement par la structure dans les années antérieures, a été pris en charge dans un cadre tout à fait nouveau depuis deux ans (réorientations plus rationnelles et objectivées, accompagnement personnalisé et contractualisé, partenariats construits à cet effet). Aujourd'hui, ce nouveau cadre est totalement intégré dans les missions de l'université, les pratiques ont évolué, les nouvelles procédures ont été validées. Elles seront pérennisées dans la perspective d'un renouvellement de partenariat avec notre tutelle.
- Le protocole d'évaluation a imposé de limiter à décembre 2011 le repérage des « décrocheurs » de la 2^{ème} cohorte (bénéficiaires 2011-2012), pour permettre une évaluation qualitative comme quantitative d'actions proposées sur six mois. Cette limitation dans le temps, ainsi que des difficultés initiales de communication avec la scolarité centrale de l'université a conduit au repérage de 57 étudiants (au lieu de 80 prévus initialement) pour la cohorte 2011-2012.
- Des difficultés organisationnelles ont obligé à réajuster le choix du groupe témoin de l'évaluation quantitative : il a été acté en comité de pilotage que les « décrocheurs » n'ayant pas bénéficié de l'expérimentation seraient « choisis » par tirage aléatoire uniquement dans la cohorte 2010-2011. En effet, il nous était impossible d'obtenir dans les délais impartis une même population pour la cohorte 2011-2012.
- L'évaluation qualitative a été déléguée à une étudiante de Master 2 de l'université par l'évaluateur. Cette dernière a créé et pris en charge les entretiens semi-directifs de « décrocheurs » bénéficiaires et non bénéficiaires de l'expérimentation, ainsi que les entretiens semi-directifs des acteurs de cette expérimentation avec l'aide de la structure de la DOSIP et plus particulièrement de la coordinatrice. Nous regrettons toutefois le manque de suivi de l'évaluation sur ces aspects.
- L'évaluation quantitative comprend l'analyse d'un questionnaire téléphonique ou électronique des "décrocheurs" du groupe témoin ainsi que l'analyse des données des tableaux de veille fournis par la coordinatrice. Même si cette évaluation apparaît difficile à finaliser un mois uniquement après le terme « opérationnel » de l'expérimentation, nous regrettons ici encore l'attachement tardif à mener cette évaluation, ne serait-ce que sur son aspect « groupe témoin ». Une plus grande clarté, anticipation et orientation précise de la conduite de l'évaluation auraient offert à tous les acteurs une meilleure lisibilité de l'expérimentation et de ses conclusions.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Ces partenaires ont eu un rôle principal de relais à l'accompagnement bilan.

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
AFIJ	Association	aide à l'insertion, à l'engagement associatif et service civique, sensibilisation à l'alternance
CCI	Chambre consulaire	sensibilisation aux métiers du tertiaire et à l'alternance, accompagnement à la recherche d'emploi
CMA	Chambre consulaire	sensibilisation aux métiers de l'artisanat et à l'alternance, accompagnement à la recherche d'un apprentissage
Lycée ARAGO	Etablissement scolaire	amélioration de la transition secondaire-supérieur ; favorisation des « passerelles BTS » en cours d'année avec possibilité au préalable d'une semaine de découverte des formations
MLJ66	Association	accompagnement global à l'insertion
UPVD	Université	appui dans la phase de repérage, de validation des réorientations internes/externes, d'information sur les formations et l'emploi, situations et difficultés psycho-sociales

2. Partenaires financiers

Le financement de l'expérimentation par le FEJ a permis d'initier cette action innovante au sein de l'UPVD. Toutefois, aucun cofinancement extérieur n'est venu s'ajouter au budget prévisionnel. Le délai entre la réponse positive à l'appel à projet et sa mise en œuvre a laissé peu de marges pour solliciter d'autres financeurs du territoire.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	50 %
Cofinancements extérieurs à la structure	Aucun
Autofinancement	50 %

C. Pilotage de l'expérimentation

Les données principales concernant le pilotage de l'expérimentation ont été développées dans la partie A (pages 13 à 17 : plan d'action de la mise en œuvre du projet).

Les conclusions que nous pouvons dégager sont les suivantes :

- une forte satisfaction des acteurs et bénéficiaires, émergeant significativement de l'évaluation qualitative de l'expérimentation, effectuée sous forme d'entretiens semi-directifs et d'observations des actions ;
- une collaboration prépondérante avec l'AFIJ, partenaire privilégié de l'université, en phase parfaite avec le public des jeunes diplômés ;
- une relation plus étroite avec l'enseignement secondaire qui a confirmé l'intérêt d'améliorer la transition secondaire-supérieur des étudiants et de poursuivre le travail d'anticipation mené sur les « décrocheurs » potentiels dès le lycée ;
- un enthousiasme grandissant au long de l'expérimentation, de la part des acteurs de l'université et du secondaire : les « décrocheurs » et leur problématique sont devenus une préoccupation partagée.

Quelques difficultés sont à relever :

- liaison complexe avec notamment la CCI, en période de restructuration (implication aléatoire) et la MLJ, qui gère déjà un nombre important de jeunes en suivi et qui a éprouvé quelques difficultés à inclure les « décrocheurs » de l'expérimentation, qui par ailleurs ne répondent pas aux critères du public habituel (jeunes demandeurs d'emploi et non pas étudiants).

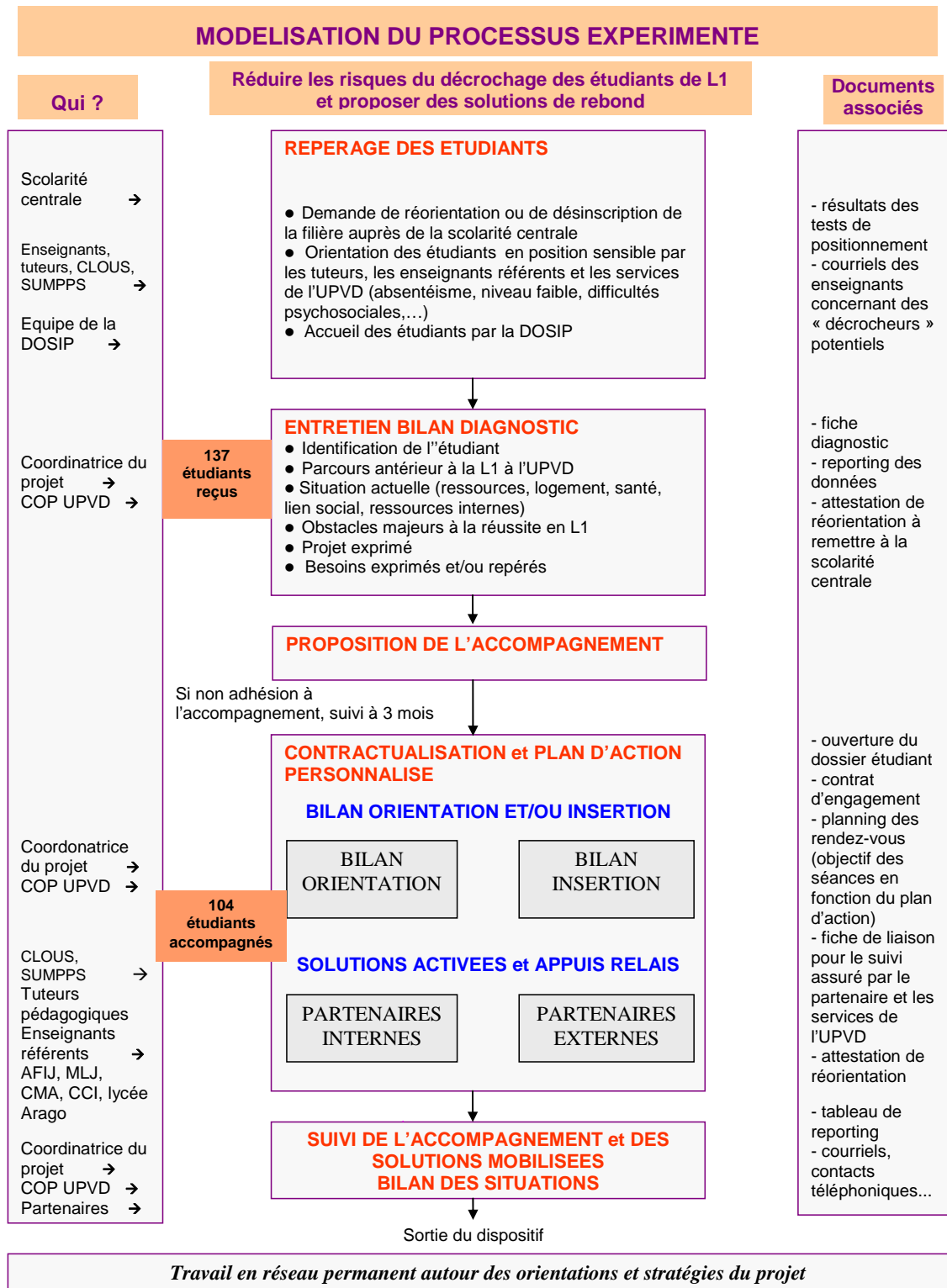
Enfin, les échanges avec d'autres expérimentateurs soutenus par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse ont été extrêmement réduits : nous pouvons regretter la tenue d'une unique réunion régionale sur toute la durée de l'expérimentation (fréquence d'une réunion annuelle prévue initialement) et la mise en place d'une seule journée d'ateliers sur le plan national de plus localisée à Paris.

Toutefois, la participation de la coordinatrice aux journées des SCUIO (université d'Angers, 2011 ; c.f. fiche financière 2011) a permis de pallier partiellement ce manque de dialogue et d'échange de pratiques.



III - ENSEIGNEMENTS DE L'EXPERIMENTATION

A. Modélisation du dispositif expérimenté



*** Analyse des risques du processus « Stop décrochage »**

- Non adhésion de l'étudiant à la proposition de l'accompagnement
- Abandon de l'accompagnement
- Difficulté d'absorption du nombre d'étudiants concernés
- Manque de réponses adaptées dans certains cas
- Manque de coordination entre les différents services et acteurs du projet

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Le public visé dans l'expérimentation était les étudiants de L1 en difficultés. Même s'il pouvait sembler que les titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique représenteraient une majorité d'étudiants en position sensible, nous avons pu constater que des étudiants ayant obtenu des baccalauréats généraux de tout type pouvaient se sentir démunis face à ce parcours de L1. *Nous préconiserions donc de ne pas se focaliser sur l'origine des bacheliers, tout en demeurant vigilants sur celle-ci.*

Nous n'avons pas rencontré de réelles difficultés à capter ce public, grâce à la mise en place de la procédure de réorientation pré-citée. *Toutefois, la réussite du repérage est grandement favorisée par une bonne communication entre services (particulièrement avec la scolarité centrale) et une implication réelle des équipes pédagogiques.*

Dans le cadre d'un dispositif généralisé, *il apparaît nécessaire de maintenir la constitution de cohortes à « taille humaine »*. En effet, si l'on désire conserver un accompagnement personnalisé de qualité, il est essentiel de limiter les entrées dans le dispositif (pour exemple : 80 décrocheurs bénéficiaires pour un coordinateur), ou de constituer une équipe fortement élargie et en compétences pour gérer la pluralité des difficultés rencontrées par ce public.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Faire reposer le dispositif sur une seule coordinatrice est limitatif. La mise en place d'un *réseau d'accompagnement* (piloté par un coordinateur ressource) pourrait favoriser les modalités de mise en oeuvre du projet, sa qualité et son déploiement.

L'accompagnement des « décrocheurs » doit être réalisé sur toute l'année universitaire et non sur une durée limitée (équivalente par exemple à 3 ou 4 entretiens) afin de veiller à répondre exhaustivement à leurs questionnements.

Si toutes les actions menées pendant l'expérimentation sont transférables à un projet à plus long terme, et sur toute zone géographique, il n'en demeure pas moins que certaines d'entre elles gagneraient à être ajustées.

- *Communication autour du projet*

Le protocole d'évaluation de l'expérimentation nous a interdit le recours à toute communication de grande échelle autour de cette dernière. En effet, il semblait essentiel à l'évaluateur de ne pas introduire de biais dans le repérage des « décrocheurs » bénéficiaires. Dans l'optique d'une généralisation de l'expérimentation, il est évident qu'une *stratégie de communication en amont et en aval devra être établie*, en direction des étudiants de L1, des équipes pédagogiques, mais aussi des partenaires externes.

- *Elargissement des missions des tuteurs*

De l'avis des tuteurs, tuteurés et enseignants, cet appui est essentiel dans sa dimension humaine (soutien individualisé ou en petits groupes, proximité relationnelle, aide à la reprise de confiance, paroles et échanges libérés, compréhension du fonctionnement de l'université...). Toutefois, la pluralité des besoins des « décrocheurs » ne peut se limiter à des conseils méthodologiques. Par ailleurs, les tuteurs se sentent rapidement impuissants et incompetents pour répondre à cette pluralité de besoins et jugent nécessaire la présence d'une personne référente pour les manager dans leurs missions.

Aussi, nous proposons que le coordinateur ressource constitue, coordonne et anime un *réseau d'étudiants mentors* avec l'appui des enseignants, en vue du déploiement de l'accompagnement personnalisé. Les principales prérogatives de ces mentors seraient de faciliter l'apprentissage et l'accompagnement des « décrocheurs » en étroite collaboration avec le coordinateur, d'aider à l'adaptation au milieu universitaire, d'offrir un appui pédagogique et méthodologique pour améliorer l'autonomie de l'étudiant, d'aider à la maîtrise de la scolarité, de valoriser la réussite à l'université.

Ils participeraient au soutien à l'orientation en aidant « le décrocheur » à faire émerger son projet d'orientation ou de réorientation sous la coupe de la Conseillère d'Orientation Psychologue de l'UPVD. Ils proposeraient une ouverture sur le monde économique et culturel.

Ces étudiants mentors seraient formés spécifiquement aux exigences de l'accompagnement par le coordinateur ressource.

- *Mise en place des ateliers collectifs*

Elle devra se faire en étroite collaboration avec les responsables de filières (par souci de disponibilités dans les emplois du temps des étudiants concernés), et en cohérence avec les accompagnements personnalisés. Une telle consolidation permettra de faire intervenir des professionnels extérieurs à l'université, dans de bonnes conditions, pour apporter des réponses aux demandes spécifiques des « décrocheurs ».

- *Accentuation du support numérique comme outil de suivi*

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau, le coordinateur ressource doit pouvoir superviser efficacement les accompagnements réalisés, les consulter en temps réel et procéder aux ajustements éventuels.

La communication autour des actions d'accompagnement auprès des « décrocheurs » pourrait être réalisée par le biais de leur Environnement Numérique de Travail (ENT). Le calendrier de l'évènementiel serait également proposé sur leur ENT.

Par contre, le carnet de route remis au mentoré demeurerait en « version papier » pour que celui-ci puisse être facilement montré à tous les acteurs de l'accompagnement et en toutes circonstances.

- *Formalisation d'une convention spécifique de Période en Milieu Professionnel (PMP) et fiche d'évaluation*

Les « décrocheurs » de L1, dans cette période de doute qui est la leur, apprécient fortement l'idée de se confronter sur le terrain aux exigences d'un métier, de bénéficier de l'avis de professionnels et d'une évaluation de leurs capacités et compétences à s'inscrire dans ce métier. Les Entreprises qui ont accueilli les « décrocheurs » lors des PMP ont été réceptives aux objectifs de celles-ci et ont unanimement apprécié cette expérience.

Pour optimiser cette action, il serait judicieux de formaliser une convention spécifique qui permettrait de poser un cadre d'accueil et d'intégration des « décrocheurs » au sein de l'Entreprise. En outre, cette convention formaliserait le travail en réseau, l'esprit d'équipe « académique/économique » autour de la réussite des bénéficiaires de la PMP. La présence d'une fiche d'évaluation standardisée accentuerait l'efficacité de l'action, en permettant au coordinateur d'assurer le suivi du « décrocheur », et au « décrocheur » de mieux cerner et valider une piste d'orientation professionnelle.

Point principal de vigilance sur ces préconisations :

Il est nécessaire de prendre en compte le délai limité entre la phase de repérage et la mise en œuvre des actions d'accompagnement, pour déployer celles-ci de manière optimale. En effet, il s'agit de « jongler » efficacement entre les entrées dans le dispositif, la réponse aux besoins et le suivi des solutions élaborées.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

- Partenariats

Les partenaires opérationnels incontournables au regard de ce dispositif sont :

- o les établissements du secondaire, notamment pour développer les passerelles BTS et la prévention des risques en amont de la L1 ;
- o l'AFIJ, dont l'expertise du public « jeunes diplômés » est un atout de qualité pour le dispositif ;
- o les équipes pédagogiques de l'université et les services à l'étudiant (particulièrement la scolarité centrale en termes de repérage).

Plutôt qu'un unique comité de pilotage, il semblerait judicieux de l'accompagner d'un comité opérationnel, plus proche du terrain, qui permettra la mutualisation de compétences autour de solutions concrètes adaptées aux besoins et aux demandes des « décrocheurs ». Ce comité pourrait prendre la forme de groupes thématiques de travail. Les membres de ce comité seraient sollicités en fonction des thèmes, mais seraient globalement choisis parmi les partenaires incontournables (pré-cités) et ponctuellement pourraient se joindre à ces groupes de travail les chambres consulaires, la MLJ, des entreprises locales et des professionnels institutionnels (santé, inspection académique, droit des jeunes...).

- Gouvernance du dispositif et coordination d'acteurs

La logique du dispositif pourrait reposer sur 5 niveaux d'interface gérés par un coordinateur en vue d'un maillage efficient des ressources autour de la prévention des risques et du développement d'actions préventives en priorité, et/ou curatives :

- réseau d'étudiants-mentors ;
- liaison et relation secondaire/supérieur ;
- équipes pédagogiques ;
- services à l'étudiant ;
- partenaires externes étoffés en fonction des besoins du public ;
- professionnels ressources du « réseau Entreprises ».

Le dispositif devrait s'appuyer sur les services d'orientation et d'insertion des universités (de par ces missions transversales) et être aussi porté par un enseignant-chercheur qui ferait l'interface entre le monde pédagogique de l'université (équipes enseignantes, conseil des études et de la vie universitaire, UFR...), l'équipe de direction, les services à l'étudiant et le coordinateur. Le coordinateur, quant à lui, assurerait plus particulièrement l'interface entre le monde économique et académique, en étroite collaboration avec l'enseignant-chercheur pilote.

Les objectifs généraux du dispositif

Il s'agit de créer une synergie de compétences internes et externes en renforçant et élargissant les réseaux déjà déployés pour optimiser l'accompagnement actif et dynamique des étudiants de L1 repérés en position sensible et/ou en demande de soutien afin qu'ils puissent :

- reprendre confiance en eux et en leur potentiel ;
- développer un regard positif sur leur avenir ;
- définir leurs ambitions personnelles ;
- prendre des décisions éclairées en autonomie pour concrétiser leurs ambitions.

Les objectifs opérationnels du dispositif

Ils consistent tout d'abord à constituer, coordonner et animer un réseau d'étudiants mentors avec l'appui des enseignants en vue du déploiement de l'accompagnement personnalisé. Les prérogatives de ces mentors sont les suivantes :

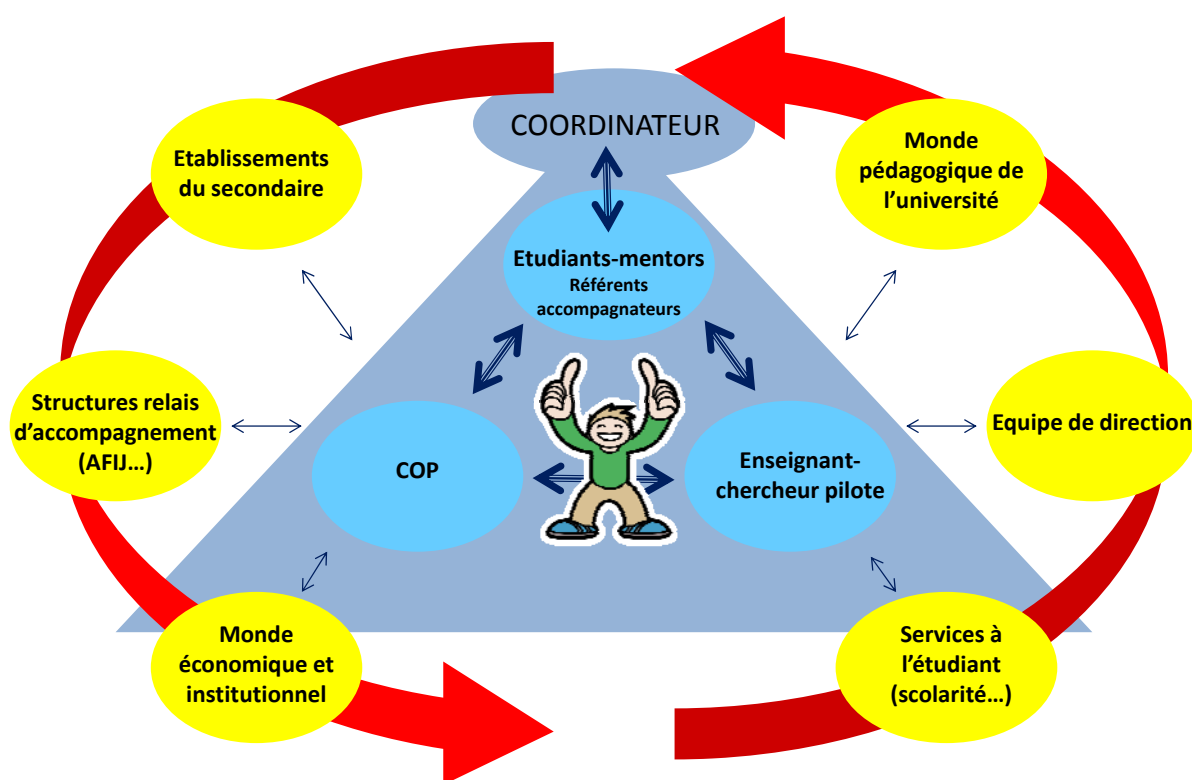
- rôle de facilitateur d'apprentissage et d'accompagnateur ; relation privilégiée en étroite collaboration avec la coordinatrice ;
- aide à l'adaptation au milieu universitaire ;
- appuis pédagogique et méthodologique pour améliorer l'autonomie de l'étudiant, aider à la maîtrise de la scolarité, valoriser la réussite à l'université ;
- soutien à l'orientation en l'aidant à faire émerger son projet d'orientation ou de réorientation sous la coupe de la Conseillère d'Orientation Psychologue de l'UPVD ;
- ouverture sur le monde économique et culturel.

Le coordinateur aura pour mission :

- de former spécifiquement ces étudiants aux exigences de l'accompagnement ;

- d'identifier (avec l'aide de la COP et de l'enseignant-chercheur pilote) les solutions passerelles BTS accessibles sur l'ensemble des lycées du territoire tout au long du 1^{er} semestre en collaboration avec les chefs d'établissement des Pyrénées-Orientales ;
- de favoriser l'approche « métiers, débouchés, Entreprises » grâce à la relation avec les professionnels des Entreprises partenaires par le biais de rencontres individualisées ou collectives et de périodes en milieu professionnel ;
- de valoriser les liens tissés entre les acteurs et les participants au projet autour d'actions d'ouverture, de découverte et d'une action événementielle phare axée sur le bien-être des étudiants.

SYNERGIE DE RESEAUX COLLABORATIFS



Circulation de l'information, dynamique partenariale

4. Impacts sur la structure

- Impact sur les pratiques professionnelles

L'expérimentation a conduit à consolider les méthodes et les outils de l'orientation et de l'aide au choix, par une utilisation renforcée des tests (comportementaux, de personnalité...), la mise en place d'une ingénierie pédagogique (ateliers de dynamisation...) et l'accentuation des accompagnements personnalisés sur une durée définie (ouverture d'un dossier individuel, suivi rapproché des démarches et des situations, propositions de solutions adaptées).

Par ailleurs, celle-ci a amené les équipes pédagogiques à mieux évaluer les difficultés des « décrocheurs » de L1, à contribuer à optimiser la transition secondaire-supérieur et à être partie prenante dans les actions développées.

Enfin, la scolarité centrale a pris conscience qu'une réorientation ne pouvait se réduire à un simple exercice administratif. Il est clair aujourd'hui pour la structure qu'une réorientation implique en amont une phase de réflexion pour que celle-ci soit rationnellement objectivée. L'écueil des réorientations inadaptées ainsi évité minimise les risques d'un nouvel échec.

- *Impact sur la structure et son organisation*

L'expérimentation a permis d'initier un réel travail de réseau élargi à de nouveaux partenaires de l'UPVD (CMA, CCI, MLJ), autour d'une problématique commune : le décrochage touche autant les jeunes scolarisés que ceux en situation d'insertion.

A cet effet a été élaborée une fiche de liaison partenaire/DOSIP, en vue d'opérer le suivi des mises en relation des « décrocheurs » avec les partenaires, mais également de mettre en place des réunions d'informations collectives en amont des actions proposées.

Ce réseau a permis un maillage des compétences autour d'un public en difficultés, récemment pris en considération de manière collective et harmonisée.

- *Tableau récapitulatif de la transférabilité du projet « Stop décrochage »*

	Le « Stop décrochage »	L'après « Stop décrochage »
Cadre du projet	Expérimentation sociale	Hors expérimentation
Objectif général	Prévention et lutte contre le décrochage universitaire	
Public visé	Etudiants de L1 toutes filières confondues	
Modalités de mise en œuvre	Accompagnement individualisé contractualisé	
	Repérage des « décrocheurs » potentiels par la scolarité centrale et les équipes pédagogiques	
	Réorientations validées par le coordinateur et/ou la COP, en collaboration avec les équipes pédagogiques	
	Appuis relais des partenaires académiques et économiques	
	Relations aux Entreprises (PMP, personnes ressources,...)	
	Tutorat méthodologique et pédagogique tel que défini dans le Plan Licence	Réseau d'étudiants mentors, formés à l'accompagnement personnalisé et supervisés par le coordinateur
Communication	Très limitée par le processus de l'évaluation	A grande échelle, auprès des étudiants de L1, des étudiants mentors potentiels, de la communauté universitaire et des partenaires externes

- *Une limitation temporelle dommageable pour le projet*

Le lancement du projet initialement prévu en 2009 n'a été effectif qu'en 2010, suite au retard du versement de la subvention du Fonds d'Expérimentation à la Jeunesse (FEJ). Même si l'expérimentation a été prolongée par le FEJ jusqu'au 30 juin 2012 (au lieu du 31 décembre 2011), celle-ci n'aura permis de prendre en compte que le suivi d'étudiants sur 2 années universitaires soit 2010-2011 et 2011-2012.

Cette expérimentation, qui a impliqué notamment la mobilisation de partenaires externes dont les missions et les compétences respectives favorisent le renforcement des réponses locales existantes voire l'élaboration de nouvelles réponses adaptées à la problématique du public cible, laisse un sentiment d'inachevé à tous ses acteurs et participants.

- *Constats sur les 2 années d'expérimentation*

- * augmentation de la démarche volontaire ;
- * demande d'aide et d'accompagnement exprimée d'emblée lors du 1^{er} entretien par certains étudiants de la 2^{ème} cohorte ;
- * meilleure attractivité de l'accompagnement favorisée par des propositions concrètes : passations du test performanSe® (test comportemental et d'orientation), aide à la constitution du dossier « Admission Post Bac », périodes en milieu professionnel, mise en relation avec des professionnels ressources et/ou les partenaires du réseau, préparation aux entretiens de recrutement (concours, service civique, alternance) ;
- * accentuation des demandes de conseils personnalisés et du suivi de leurs démarches ; très bonne assiduité aux rendez-vous ;
- * inadaptation du tutorat sous sa forme existante au public ciblé (soutien méthodologique et pédagogique prévue dans le Plan Licence) : de l'avis des tuteurs, tutorés, enseignants, cet appui est essentiel dans sa dimension humaine (soutien individualisé ou en petits groupes, proximité relationnelle, aide à la reprise de confiance, paroles et échanges libérés, compréhension du fonctionnement de l'université...). Toutefois, la pluralité des besoins des « décrocheurs » ne peut se limiter à des conseils méthodologiques. Par ailleurs, les tuteurs se sentent rapidement impuissants et incompetents pour répondre à cette pluralité de besoins et jugent nécessaire la présence d'une personne référente pour les manager dans leurs missions.

- *Les résultats de l'accompagnement personnalisé*

* Chiffrage des actions proposées

- 81 bilans d'orientation, 6 bilans projet formation professionnelle, 14 bilans projet alternance, 7 bilans d'insertion ;
- 16 passations et restitutions du test performanSe® ;
- 62 réorientations en cours de L1 (41 sur la 1^{ère} année d'expérimentation, 21 sur la seconde) ;

- 102 Mises En Relation (MER) dont 66 avec les partenaires externes (MLJ, AFIJ, CCI, CMA, CIMADE, CIDF et autres organismes de formation...), et les autres MER avec les enseignants référents et tuteurs de l'UPVD ;
- 8 Périodes en Milieu Professionnel (PMP) sur la 2^{ème} année du projet.

* Aboutissement des actions proposées, connu à ce jour suite au suivi téléphoniques et/ou courriels

- 17 réorientations réussies, avec validation du second semestre ou de l'année complète ;
- 9 entrées en BTS (dont l'une démarrée en cours d'année, avec validation de l'année), 8 entrées en BTS par alternance, 5 entrées en DUT ;
- 7 réussites aux concours principalement dans les domaines du sanitaire, du social et de la sécurité publique ;
- 5 réussites de formations qualifiantes niveau Bac+2 (domaine du bâtiment et du tertiaire) ;
- 1 CDD de 1 mois en soins animaliers après une PMP en clinique vétérinaire.

Force est de constater que l'état des lieux de toutes les situations n'a pu être finalisé dans la mesure où un certain nombre d'étudiants notamment de la 1^{ère} cohorte sont restés injoignables malgré plusieurs relances.

* Les situations « particulières » en cours

- appui concret et complémentaire à la CIMADE, justifié par écrit officiel pour la révision de la demande de nationalité française initialement rejetée par la préfecture des PO d'une bénéficiaire de l'expérimentation ; condition préalable et incontournable pour la concrétisation de son projet professionnel : l'accès au corps de la gendarmerie par concours.

* La mise en mots des bénéficiaires et acteurs du projet (extraits des entretiens semi-directifs de l'évaluation qualitative)

- Les bénéficiaires à propos des accompagnateurs :

Ce sont des « *personnes qui reboostent* », « *calées* », qui « *écoutent* », « *comprennent* », « *recherchent vraiment* ».

- Les bénéficiaires à propos de la structure d'accompagnement :

« *Ce sont [les bénéficiaires] qui ont décidé* », aucune pression à rester à l'université ou à la quitter n'a été ressentie. Ainsi, des étudiants « *perdus* », qui ne « *savaient pas quoi faire* » se sont vus proposer des solutions où « *ça a fait tilt et direct, [ils] ont compris que c'était ça qu'il fallait qu' [ils] fassent* ».

Du fait de l'identification de personnes et de lieux ressources où « *on aime bien venir* », les bénéficiaires « *passent* » sans rendez-vous, et communiquent spontanément sur l'avancée de leurs démarches.

- Les bénéficiaires à propos des structures partenaires :

« *Je connaissais pas du tout – ça m'a trop aidé* ».

« *Je suis allé à la réunion / forum* » parce que « *j'ai eu l'info / le calendrier* », et « *j'ai eu un mail juste avant* ».

- Les partenaires à propos de l'expérimentation :

La CMA témoigne : « *Déjà c'est des jeunes qui nous intéressent parce que c'est des jeunes qui ont un niveau supérieur aux jeunes qu'on voit* » ; la MLI constate : « *Quand on rencontre ce public-là, on se dit qu'il n'est pas si éloigné du nôtre... On était face à des jeunes qui étaient déjà inscrits à la fac, qui ne voulaient absolument pas prendre de décision, qui attendaient qu'on ramène sur un plateau un job* ». Le Lycée Arago certifie que « *On a eu une forte participation d'un côté et de l'autre* » ; et finalement, l'AFIJ qui travaille avec des jeunes diplômés d'un niveau V affirme que « *ce serait bien que ce soit pérennisé* ».

- Les enseignants à propos de l'expérimentation :

« *Les actions qui ont été faites, elles ont été bien faites* » ; l'expérimentation est perçue comme une opportunité pour « *susciter une envie et une curiosité d'apprendre* », soulever la « *chance de faire des études* » ; « *De la même façon que l'université se soucie de l'après, le secondaire doit tisser des liens avec l'université* ».

- *En résumé...*

* Une forte satisfaction des acteurs et bénéficiaires, émergeant significativement de l'évaluation qualitative de l'expérimentation, effectuée sous forme d'entretiens semi-directifs et d'observations des actions.

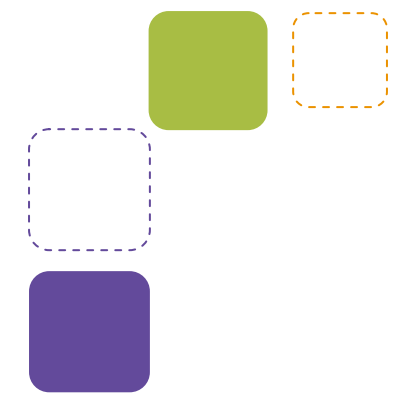
* Une première année d'expérimentation largement employée à créer un réseau efficient de partenaires internes et externes, afin de construire et d'optimiser les solutions proposées aux bénéficiaires. De ce fait, cette première année n'est en réalité qu'une année « d'initialisation », la deuxième année d'expérimentation étant une première année de réelle mise en œuvre. Cette différence entre les deux années de projet est flagrante sur de nombreux points, dont :

- l'ampleur des actions préconisées (à titre d'exemple, les 8 PMP relèvent de la deuxième année) liée au réseau opérationnel ;
- l'investissement et l'assiduité des bénéficiaires de la deuxième année, au-delà des rendez-vous fixés et des actions planifiées (accompagnement et suivi de meilleure qualité).

Le dispositif préconisé tend donc à s'inscrire dans la continuité de l'expérimentation « Stop décrochage » avec cependant des réajustements structurels et méthodologiques explicités plus avant.

Toutefois, ces conclusions montrent à quel point la 3^{ème} année d'expérimentation (2012/2013) manque indubitablement à son plein déploiement, qui repose sur l'accès à des sources de financement pérennes, elles-mêmes assujetties à un bilan exhaustif de l'expérimentation.

Nous ne pouvons donc que regretter que le Fonds d'Expérimentation Jeunesse n'ait pas pris en compte cette dimension d'anticipation et alloué un budget pour cette recherche de co-financement et la finalisation du bilan qui conduit à l'interruption du dispositif.



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative



Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

